Lyon (69) : mort de Quentin Deranque, un suspect mis en examen pour meurtre remis en liberté ; le parquet fait appel

12/11/2026 à 23h40



Guillaume A., 27 ans, mis en examen notamment pour meurtre dans l'enquête sur la mort de Quentin Deranque, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire jeudi 12 novembre 2026. Le parquet de Lyon conteste cette décision et demande son retour en détention provisoire.

Le procureur de la République de Lyon, Thierry Dran, a indiqué à l'AFP que le parquet allait déposer un référé-liberté contre la décision. Il s'agit d'un recours portant sur la détention provisoire : la procédure pénale et la mise en examen se poursuivent.

Selon *Le Figaro*, Guillaume A. avait reconnu sa participation aux violences du 12 février 2026, tout en niant avoir porté des coups à Quentin Deranque. Il demeure présumé innocent. Il est notamment mis en examen pour meurtre, violences et association de malfaiteurs.

Un précédent recours du parquet en mars

Le suspect avait déjà été placé sous contrôle judiciaire en février. Après un premier appel du parquet, la chambre de l’instruction de la cour d’appel de Lyon avait finalement ordonné son placement en détention provisoire le 5 mars 2026. La nouvelle décision du 12 novembre intervient donc après plusieurs mois d’incarcération.

Quentin Deranque, âgé de 23 ans, avait été violemment frappé le 12 février à Lyon en marge d’une conférence de l’eurodéputée LFI Rima Hassan à Sciences Po. Il avait succombé à ses blessures deux jours plus tard. Quatorze personnes sont mises en examen à différents titres dans cette affaire.

Au soir du 12 novembre, l’issue du nouveau recours du parquet n’était pas connue.

Sources : Le Figaro – 12/11/2026 ; AFP – 12/11/2026 ; Le Progrès – 05/03/2026.